



MAIRIE

DE

BUSSAC-SUR-CHARENTE

17100

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire,

Jeudi 20 octobre 2022

à 18 heures 00

à la Mairie

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 19 septembre 2022
- Fixation de la durée d'amortissement des comptes C/2046 et C/204131 - Subventions d'équipement versées
- Décisions modificatives : amortissement des comptes C/2046 et C/204131 et augmentation des crédits d'investissement "Acquisition de mobilier"
- Demande de subvention auprès du Département pour la rénovation d'un logement communal
- Fixation des tarifs de la station de recharge pour véhicules électriques
- Remboursement d'une facture à un élu
- Révision des tarifs de location de la salle municipale, de la pièce de réchauffement et du mobilier
- Syndicat départemental de la voirie : autorisation de signer la convention d'assistance technique générale 2023/2026
- Revalorisation de la participation financière à la protection sociale complémentaire des agents
- Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de gestion
- Modification du tableau des effectifs
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain (OPAH-RU) : autorisation de signer l'avenant n°3 à la convention
- Eau 17 : présentation des rapports sur le prix et la qualité des services "eau potable, assainissement collectif et assainissement individuel"
- Questions diverses
- Actualités de la Communauté d'agglomération de Saintes

Le Maire,
Marchais

Jean-Luc MARCHAIS

Affiché le 14/10/2022